

La lettre de

L'OBSERVATOIRE

Île-de-France

des risques travaux sur réseaux

n°23
Mai 2023

ÉDITO

Ce début d'année a commencé de la plus triste des manières par la disparition de Benito BRUZZO.

Président de cet Observatoire pendant 18 ans, très engagé, il a œuvré sans relâche pour que la réglementation DT-DICT soit comprise et appliquée par tous.

Ceux qui l'ont connu, dans ses fonctions actuelles ou précédentes, conserveront le souvenir de ses actions, de son dynamisme, de sa volonté de dialogue, de ses qualités humaines et professionnelles, très appréciées par les différentes instances.

Aujourd'hui, après une baisse quasi constante des dommages, depuis la mise en place de la nouvelle réforme anti-endommagement DT-DICT en 2012, les membres de l'Observatoire Ile-de-France constatent une augmentation du taux de dommages souterrains (DS) depuis 2021.

En Ile-de-France, sur l'année 2022, ce sont **1500 DS** qui ont été enregistrés par les exploitants.

Comme vous le savez, notre région se trouve confrontée, depuis quelques années, à la réalisation de grands projets structurants portés, entre autres, par la Société du Grand Paris, auxquels s'ajoutent les travaux d'infrastructures liés aux réseaux ou à l'amélioration du cadre de vie.

Nous rentrons cette année dans la dernière ligne droite avant l'ouverture des jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, et cette période peut devenir sensible pour la bonne sécurité des réseaux existants.

Dans cet esprit, l'Observatoire d'Ile-de-France se mobilise et met à votre disposition son expertise et son expérience, pour mieux prévenir les risques lors des travaux à proximité des réseaux.

Que vous soyez MOA, Entreprise, Exploitant, n'hésitez pas à nous solliciter et à participer à nos échanges sur les bonnes pratiques à travers nos différentes actions :

- Les semaines régionales de la prévention des endommagements de réseaux (juin 2023) ;
- Le dispositif « Balises de sécurité 2018-2024 » ;
- Nos matinales et séminaires dédiés à la réglementation DT-DICT.

De nous tous dépend la bonne sécurité des personnes et des biens.

Notre objectif 2024 : « Viser la médaille d'or de la prévention des endommagements ! »

Philippe HERITIER
Directeur RSE, Groupe BIR
Président de l'Observatoire

CHIFFRES CLÉS

Évolution des déclarations en Ile-de-France Comparaison mars 2023 – mars 2022

CUMUL À FIN MARS 2023 VS CUMUL À FIN MARS 2022	
ATU	-8%
DC	-1%
DICT	3%
DT	9%
TOTAL	1%

CUMUL À FIN MARS 2023 VS CUMUL À FIN MARS 2022								
Dpt.	75	77	78	91	92	93	94	95
ATU	-12%	12%	2%	10%	12%	9%	-3%	-17%
DC	9%	-8%	-3%	-11%	-16%	15%	-2%	-5%
DICT	8%	3%	7%	5%	-4%	8%	13%	1%
DT	6%	-5%	11%	27%	-9%	9%	12%	17%
TOTAL	5%	-2%	3%	3%	-8%	11%	5%	-1%

RTE

6 endommagements à fin mars 2023

GRDF

135 endommagements à fin mars 2023 (+37% vs fin mars 2022)

ENEDIS

147 endommagements à fin mars 2023

GRTGAZ

0 endommagement à fin mars 2023

ORANGE

12 endommagements à fin mars 2023

COUP DE PROJECTEUR

Une matinale riche en enseignements à l'initiative de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP)

Le 8 mars 2023 se tenait à la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise une matinale sur la thématique de la prévention des endommagements de réseaux. La centaine de personnes présentes a participé activement aux différentes séquences et ateliers de la matinée.

3 grands sujets ont été traités :

- Un **retour d'expérience public**, animé par GRDF, à la suite de l'endommagement d'une canalisation de gaz ;
- Les **semaines régionales de la prévention** avec une mise en situation des participants – séquence animée par Protys ;
- La mission de l'Observatoire Ile-de-France des risques travaux sur réseaux – séquence animée par le Président de l'Observatoire.

Les participants ont semble-t-il apprécié ces séquences. **L'Observatoire rappelle, à cette occasion, son entière disponibilité pour renouveler cette opération dans tous les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale** de la région qui en feraient la demande.

Le REX Ouvert

Le retour d'expérience, présenté en public, dit aussi **REX Ouvert, est une première**. Devant une assemblée sensible à la thématique de la réglementation anti-endommagement, un groupe de personnes impliquées dans l'étude et la réalisation d'un chantier a accepté de témoigner publiquement sur la façon dont ledit chantier a été conduit.



Evidemment, dans ce genre d'exercice, les points d'amélioration ont concerné tout le monde, de façon inattendue. Finalement un endommagement qui semblait « bénin », voire sans intérêt, a révélé bien des points à améliorer. **L'analyse a d'ailleurs été conclue par l'établissement d'un plan d'actions** concernant (sans être exhaustif) :

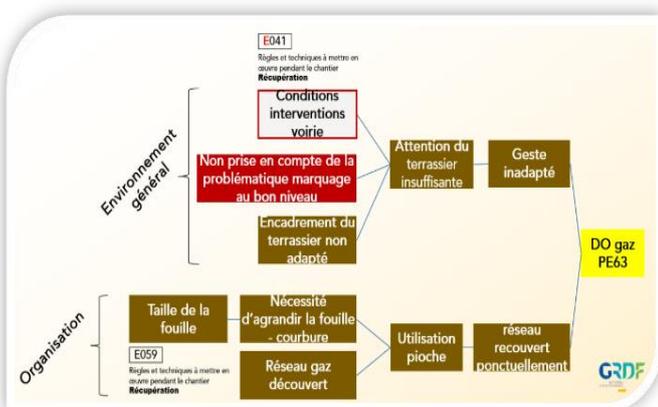
- L'impression des plans ;
- Les indispensables **clauses techniques et financières** ;
- La façon dont l'exploitant répond à la DICT lorsque, dans la période des travaux, l'exploitant modifie son propre réseau.

Les participants **se sont engagés à mettre en œuvre ces actions**, non seulement au regard de ce chantier ou du suivant, **mais également pour un ensemble de chantiers** dans lequel une des parties prenantes est concernée.

Voilà à quoi cela sert de faire un REX !

Selon les résultats de l'enquête de satisfaction, **cette façon de faire a plu et a définitivement validé l'intérêt d'un tel exercice**. **Que soient renouvelés les remerciements aux parties prenantes : FILLOUX – GRDF – ETUDIS et la ville de SAINT-OUEN-L'AUMÔNE.**

Christophe CHAILLEY
Inspecteur régional
de sécurité industrielle, GRDF



Les parties prenantes étaient au complet (sans quoi l'analyse aurait été biaisée) : le responsable de projet, le maître d'œuvre, l'entreprise de travaux et l'exploitant de réseau ont accepté :

- De considérer qu'il pouvait y avoir dans leurs pratiques des points à améliorer ;
- D'en parler publiquement en toute sincérité.



Dans un contexte d'augmentation du taux de dommages aux ouvrages en souterrain en 2022 en France (+16%), l'**Observatoire Ile-de-France des risques travaux sur réseaux continue de se mobiliser !**

Pour la huitième édition des « **Semaines Régionales de la Prévention des endommagements de réseaux** », et afin d'appréhender au plus près les causes des endommagements, une réflexion plus large a été engagée par l'Observatoire, notamment sur **la préparation de chantier et les contraintes liées à la voirie !**

Plus que jamais, nous sommes TOUS concernés : responsables de projet, exploitants de réseaux, entreprises de travaux et gestionnaires de voirie !

[Inscrivez-vous dès à présent pour participer aux Semaines Régionales de la Prévention.](#)

Convaincus que la sécurité des chantiers est l'affaire de tous, nous vous invitons vivement à participer à cette opération, du **5 juin au 30 juin 2023**, en rejoignant les nombreux acteurs mobilisés cette année pour **dépasser les 1 000 visites !**

En espérant que vous serez encore plus nombreux à participer à cette nouvelle édition !

Tamara LEYLAVERGNE

Animatrice technique des semaines régionales de la prévention
Présidente de PROTYS

NOUVEAUTÉ

4 nouvelles fiches dans le [Guide Technique](#) !

Les retours d'expérience menés par les membres de l'Observatoire National DT-DICT ont permis de proposer de nouvelles fiches techniques pour améliorer la sécurité des travaux, notamment vis-à-vis du risque électrique, plusieurs décès étant survenus en 2022, suite à des contacts électrisants.

Il s'agit des fiches, d'une part :

- **TX-FAC Travaux sur façade et toiture** – prévention du risque électrique ;
- **TX-TEL Travaux télécom** à proximité de réseaux électriques aériens

Y sont rappelées les obligations à prendre en compte dans la préparation et le déroulement du chantier, ainsi que la mise hors tension ou la protection de la ligne en cas de pénétration dans la zone de voisinage.

Une aide précise est fournie pour inscrire les bonnes données lors du remplissage des Cerfa de déclarations. De même, a été mise en avant la différence de travaux sur voirie entre le décapage de la couche de roulement et le rabotage au-delà cette dernière.

D'autre part, la fiche « **AT-RAB Rabotage** au-delà de la couche de roulement » a été créée et, enfin, la fiche « **TX-DEC : Décapage réfection superficielle de chaussée** » a été mise à jour.

L'obligation de procéder aux déclarations est rappelée. Il faut prévoir les points d'arrêt au voisinage d'affleurants sur chaussée, afin de positionner les ouvrages.

Les risques de contact des engins avec les lignes électriques aériennes sont également rappelés.

[Ces fiches sont disponibles ici.](#)

Georges LE CORRE

Président de l'Observatoire National DT-DICT

FLASH

Tension Attention !

La campagne de prévention de RTE et Enedis, anciennement connue sous le nom d'Électricité Prudence, a récemment été relancée avec un nouveau look !

L'objectif de cette campagne est de sensibiliser aux dangers liés aux installations électriques, les personnes les plus vulnérables telles que les agriculteurs, les pêcheurs, les amateurs de vol libre, les bricoleurs et les professionnels du BTP, en leur inculquant les réflexes qui sauvent, afin de réduire le nombre d'accidents impliquant des tiers.

Malheureusement, près d'un accident par jour lié au réseau électrique touche des professionnels ou des amateurs de loisirs en plein air, ce qui souligne l'importance de la vigilance lorsqu'on se trouve à proximité d'une installation électrique. Ces accidents sont évitables. C'est pourquoi il est crucial de rester attentif.

Afin de vous accompagner, une application intitulée [LigneAlerte](#) signale la présence de lignes électriques à proximité de vous.

En utilisant cette application, vous pouvez facilement identifier les zones à risque et prendre les mesures nécessaires pour éviter les accidents. En somme, la campagne de prévention de RTE et Enedis est une initiative importante qui vise à sensibiliser les personnes sur les dangers liés aux installations électriques et à prévenir les accidents qui peuvent en résulter.

N'oubliez pas : quand il y a de la tension, faites attention !

Nathalie DEVIENNE

Correspondante Sécurité des tiers,
Région IDF Normandie, RTE

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le nouveau site est en ligne !



Après de long mois de travail, l'équipe du GP1 de l'Observatoire National DT-DICT est heureuse de vous présenter le nouveau design du [site de l'Observatoire National](#) !

Plus intuitif, plus simple et plus pratique, ce site comporte une **mine d'informations** sur les travaux à proximité des réseaux : **retours d'expérience** des différents observatoires régionaux, **fiches pratiques**, Guide d'application de la réglementation et ses 3 fascicules y compris **toutes les fiches du guide pratique, téléchargeables gratuitement** !

Alors n'hésitez pas à en user et à en abuser, et faites le buzz 😊😊🙌 !!!

Tamara LEYLAVERGNE

Co-animatrice du GP1
Présidente de PROTYS

AGENDA – À venir...

Rendez-vous de l'Observatoire Ile-de-France des risques travaux sur réseaux

- Jeudi 15 juin 2023
- Jeudi 15 septembre 2023
- Jeudi 7 décembre 2023

Pour plus d'informations :

Contact de l'Observatoire | Tél : 01 47 66 97 56 | Mail : orif.prevention@fnfp.fr

Directeur de la publication : Observatoire IDF des risques travaux sur réseaux